



DÉCLARATION D'EUROPECHE ET DE L'UAPF

Politique des nageoires naturellement attachées

23 Novembre 2025

Europêche et l'UAPF soutiennent de fortes mesures de conservation pour les requins capturés dans le cadre des pêches gérées par l'ICCAT, notamment l'obligation de fournir davantage de données aux scientifiques et de débarquer les requins avec les nageoires naturellement attachées — une exigence déjà pleinement mise en œuvre au sein de l'Union européenne.

Afin de renforcer le cadre de l'ICCAT et de garantir une pleine conformité avec les meilleures pratiques internationales, Europêche et l'UAPF proposent de modifier la mesure de conservation actuelle de l'ICCAT afin d'interdire explicitement le finning des requins et d'exiger que toutes les nageoires de tout requin capturé dans le cadre des pêches gérées par l'ICCAT, qui ne peut être remis à l'eau vivant, restent naturellement attachées jusqu'au premier point de débarquement.

Cette approche améliorera la qualité des informations scientifiques, renforcera la conformité et le contrôle, et est pleinement conforme aux résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) sur les pêches durables, adoptées chaque année depuis 2007.

Europêche et l'UAPF restent engagés dans une coopération constructive au sein de l'ICCAT afin de garantir une conservation efficace et fondée sur la science des espèces de requins.